

Dates	Prix	Durée	Lieu
• 9 au 13 février 2026	1590 € HT (Frais CoNSOL 50 € HT inclus)	3 jours (21 heures) - Démarrage à 13h30	Paris - 24 au 27 mars 2026
• 24 au 27 mars 2026 - Paris			Lyon - 13 au 16 octobre 2026
• 18 au 22 mai 2026			Strasbourg - 1 au 4 décembre 2026
• 6 au 10 juillet 2026			
• 24 au 28 août 2026			
• 14 au 18 septembre 2026			
• 13 au 16 octobre 2026 - Lyon	Type	Inscription	
• 2 au 6 novembre 2026	A distance, Inter, Intra	formation@irepa-laser.com	
• 1 au 4 décembre 2026 - Strasbourg			

Ce module de formation en sécurité laser permet aux employeurs de se conformer aux exigences de l'article R4452-21 du code du travail qui impose la présence, dans l'entreprise, d'une personne compétente pour assurer la sécurité des employés.
Il est destiné aux référents sécurité laser, aux responsables d'installations laser ou aux agents HSE ayant pour mission la mise en sécurité des équipements, appareils, machines ou laboratoires laser (industrie, médical, scientifique, spectacle...).
Nos formateurs sont labellisés par la Commission Nationale de Sécurité Optique & Laser ce qui garantit une reconnaissance de la formation par la Fédération française de Photonique (Photonics France).

>> Pré-inscription en ligne <<

Attention, la pré-inscription ne garantit pas une inscription définitive.
Une confirmation sera adressée à la personne désignée comme responsable.

■ Personnes concernées et pré-requis

Personnes concernées

- Personnes référentes en matière de sécurité laser et ayant également accès à des niveaux d'exposition supérieurs aux valeurs limites d'exposition.
- Classes autorisées : Toutes les classes.
- Responsables sécurité, animateurs sécurité, agents HSE, ingénieurs maintenance, chefs d'atelier, éclairagistes, membres CHSCT, médecins...

Prérequis

- Niveau mathématiques Bac pro.

■ Programme

Les lasers industriels

- Propriétés du faisceau laser
- Applications industrielles
- Radiométrie

Recensement des risques lasers

- Les risques annexes au faisceau laser
- Les effets physiologiques

La prévention et la protection

- Les principes généraux de protection
- Les protecteurs individuels et collectifs
- La maintenance : facteur aggravant
- L'implantation sur un site et la signalétique
- Analyse de risques

La réglementation et la normalisation

- Conformité des systèmes
- La classification des lasers (+ TD)
- Les valeurs limites d'exposition (+TD)

Etude de cas sur machine laser

- Effets biologiques
- Mesure d'exposition

Présentation des outils d'animation

Contrôle des acquis et validation du niveau 3

■ Objectifs

- Identifier les risques laser généraux inhérents à l'utilisation des lasers.
- Identifier les risques spécifiques propres à chacune des applications.
- Evaluer les risques d'une installation.
- Se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation du travail.
- Utiliser les moyens de prévention et de protection adaptés.
- Animer une séance de formation sécurité.

■ Validation

Remise d'un certificat de réalisation.

Attestation de formation de Personne Compétente en Sécurité Laser (Homologué par la CoNSOL).

Le titulaire sera référencé dans le fichier national des PCSL).

■ Responsable technique et pédagogique

Franck RIGOLET